

**Assemblée Générale de
l'Union des Patronats d'Afrique Centrale
(UNIPACE)**

Brazzaville, 24 Septembre 2019

Mot du M. Célestin TAWAMBA

Président de l'UNIPACE

**_*_

*Monsieur le Président de UNICONGO, et cher frère
Christian Barros,*

*Monsieur le Président de la Confédération Patronale
Gabonaise (CPG), et cher frère Alain BA Oumar,*

*Monsieur le Vice-président du Conseil National du
Patronat Tchadien (CNPT) et cher frère Abdouhassanein,*

*Monsieur le Directeur de l'Equipe d'appui technique de
l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et du
Bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, la Guinée
équatoriale et Sao Tomé-et-Principe,*

*Monsieur le Représentant du Bureau des Activités des
Employeurs du BIT,*

*Mesdames et Messieurs les Représentants des
Organisations des Travailleurs,*

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir à vous souhaiter, au nom de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) et de ses organisations membres, ainsi qu'en mon nom propre, une chaleureuse bienvenue à la présente assemblée générale de notre Union patronale sous-régionale.

Monsieur le Monsieur Président d'UNICONGO,

Je tiens à vous remercier très sincèrement et bien amicalement pour la qualité et la chaleur de l'accueil que vous et votre organisation nous avez réservé depuis notre arrivée dans ce beau pays. Nous sommes à l'évidence cher nous au Congo.

Je voudrais ensuite me réjouir et me féliciter de la présence parmi nous de M. François Murangira, Directeur de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et du Bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe, et il me plaît d'associer à ces remerciements M. Lassina Traoré, Spécialiste Employeur Principal du Bureau des Activités pour les Employeurs. Le BIT n'a de cesse depuis de longues années de conseiller et d'appuyer techniquement et financièrement nos organisations membres et votre présence conjointe à nos assises ce jour atteste à l'évidence de la qualité de votre engagement à nos côtés.

Enfin, il m'est en agréable de saluer la présence de représentants d'organisations professionnelles et de syndicats des travailleurs du pays-hôte, la République du Congo.

**Messieurs les Présidents,
Monsieur le Directeur
Mesdames et Messieurs,**

Nous avons, au mois de juillet dernier, tenu une assemblée générale extraordinaire avec comme seul point de l'ordre du jour, la question de la rareté des devises dans notre sous-région.

De fait, les autorités monétaires ont instauré une nouvelle réglementation de change entrée en vigueur le 1^{er} mars 2019 et a qui durcit les conditions de commerce avec l'extérieur pour les entreprises. Le déficit d'appropriation de cette nouvelle réglementation et les incompréhensions entre la banque centrale et les banques commerciales ont débouché sur (i) le rallongement des délais de transferts allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, (ii) un renchérissement des coûts des opérations de transferts et d'achat des devises et même (iii) une complexification des procédures.

Les conséquences de ces mesures ont évidemment été désastreuses pour nos économies en général et pour nos entreprises en particulier. Le fonctionnement courant de plusieurs unités de production en est impacté, notamment les industries dont l'essentiel des matières premières est importé. Les programmes d'investissement se sont retrouvés également bloqués face aux difficultés d'acquisition des matériels, engins, équipements et autres pièces.

Depuis le début de cette crise des devises, nous avons apporté la preuve de notre solidarité agissante en faisant de l'UNIPACE le porte-parole de nos organisations nationales qui n'ont eu de cesse d'adresser le sujet au niveau national. C'est ainsi qu'une délégation de notre Union a rencontré le Gouverneur de la BEAC à Yaoundé le 22 août dernier et lui a fait part de nos préoccupations et de nos propositions pour alléger les difficultés des entreprises. De cette rencontre inédite et qui aura été instructive pour les deux parties à plus d'un titre, de premiers résultats ont été enregistrés et nous restons en étroite liaison avec le Gouverneur pour le suivi efficace de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement décidées le 4 juillet à Douala. Les délais d'exécution des transferts ont globalement été réduits, même s'ils sont encore loin des niveaux compatibles avec une pratique normale des affaires. Enfin, pour les secteurs pétrolier et minier, acteurs majeurs de nos économies, l'échéance de la période transitoire d'avant l'entrée en vigueur de la réglementation a été repoussée du 1er septembre au mois de décembre. D'ici là des consultations spécifiques devraient être organisées entre la BEAC et les acteurs de ces secteurs d'activité.

Mais, surtout, cette crise de devises, dont l'ampleur est inédite, reflète la fragilité et les vulnérabilités de nos économies. Celles-ci restent extraverties, peu industrialisées et soumises aux aléas des cours mondiaux du pétrole et d'autres matières et importent bien plus qu'elles n'exportent.

En tout état de cause, si les Chefs d'Etat de la zone ont, en décembre 2016 à Yaoundé, défini des orientations pour la sortie de crise et confié leur mise en place au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), c'est en raison d'une situation économique devenue particulièrement difficile, et caractérisée par une aggravation des déséquilibres macroéconomiques internes et externes, les déficits budgétaires et du solde courant importants, la faiblesse des échanges intra-communautaires, des difficultés de la gouvernance économique à maîtriser l'endettement, maîtriser la qualité de la dépense publique, et améliorer le climat des affaires.

L'examen de la conjoncture et des perspectives économiques et financières est inscrit à l'ordre du jour et meublera donc nos échanges de la journée. S'y ajoutent des sujets comme l'intégration au niveau tant régional que continental et la question de l'insécurité qui fragilise la CEMAC, mais aussi le projet de Plan d'action qui nous est proposé pour 2019 – 2020. Auparavant, nous aurons fait une évaluation du chemin parcouru depuis l'assemblée générale de mai 2018 qui, convient-il de le rappeler, marqua un retour sur la scène de l'UNIPACE.

Nous aborderons toutes ces questions avec la force de l'engagement et de la solidarité qui nous caractérise. Notre raison d'être, c'est les entreprises et notre ambition pour elles est à la hauteur des défis de l'intégration et du développement économique de la CEMAC à l'aune des mutations économiques de l'heure.

Pour cela, nous entendons nous doter de capacités techniques et financières accrues en interne. Mais aussi à l'externe et, à cet égard, nous sommes conscients de la nécessité de hisser le niveau de notre implication dans les partenariats que nous développons et animons. D'une part, avec la Commission de la CEMAC, les gouvernements et les syndicats et, à cet égard, nous continuerons à attacher du prix à la pertinence du dialogue Etat- Secteur privé et du dialogue social tripartite Etat-Employeurs- Travailleurs. D'autre part avec des institutions internationales et régionales au premier rang desquels le BIT, notre partenaire traditionnel, la BAD qui a présenté il y a une semaine à Yaoundé sa nouvelle stratégie d'intégration pour l'Afrique centrale, l'UE et le FMI.

En nous souhaitant plein succès dans nos travaux et en vous renouvelant nos souhaits de bienvenue à cette assemblée générale de l'UNIPACE,

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Célestin TAWAMBA
Président, UNIPACE